

## Politique | Budget régional 2017: "retrouver un cercle vertueux"



Ce 13 février c'est « le véritable premier budget de référence de la nouvelle région, et non plus un budget de transition lié à la réforme » que les élus auront à voter, indique Andrea Brouille, rapporteure du budget. Répercutant l'élargissement du périmètre des compétences régionales, ce budget enregistre une augmentation de 10%, passant ainsi le cap des 3 Mds €. Pour autant, à périmètre constant, c'est une baisse de 132M € de dépenses qui est constatée. Un chiffre qui correspond en réalité globalement à la prise en charge des retards de paiement de Poitou-Charentes sur le budget 2016, et qui n'est donc pas reconduite cette année.

3 094 M€ contre 2817 M€ en 2016, c'est une croissance budgétaire proche des 10% pour le budget régional. « Elle s'explique par le transfert des compétences des départements vers la région en matière de transports interurbains et scolaires ainsi qu'en matière de développement économique », explique Alain Rousset le président du Conseil régional. Autant de dépenses dites de « fonctionnement » compensées d'une part par l'attribution à la région de 25% de la CVAE supplémentaire, soit 293M € ainsi que par l'attribution par l'Etat d'un fonds en matière de développement économiques de 50 M€. Sur le transport scolaire et interurbain, les conventions passées entre la région et chacun des 12 départements seront d'ailleurs également validées ce lundi par les élus.

A ces différents transferts de crédits, le budget régional voit s'ajouter 41,5M€ de crédits supplémentaires au titre des fonds européens et de la mise en œuvre du Plan 500 000 formations.

### Dans le top 3 des régions qui investissent le plus

Du côté des recettes globales, celles-ci sont relativement stabilisées malgré un contexte de baisse continue des dotations de l'Etat (- 41M€ cette année). « En recettes globales, à isopérimètre par rapport à 2016, on ne perd que 1,3 M€ » semble se satisfaire le Président, qui attend avec impatience 2018, et l'éventuelle (les présidentielles vont en effet passer par là...) mise en œuvre d'une nouvelle ressource dynamique basée sur le versement d'une part de la TVA proposée par Manuel Valls alors qu'il était Premier ministre.

Autre source de financement visée par le Président : l'amélioration de l'épargne permettant une plus grande part d'autofinancement et un moindre recours à l'emprunt. « Après le choc de 2016, notre idée est de rentrer de nouveau dans un cercle vertueux permettant à la région d'investir et d'assurer les dépenses d'interventions que

sont: faire rouler des trains, entretenir les lycées, assurer la compétence transports... 80% du budget de fonctionnement sont dédiés à ces dépenses d'intervention. Et sur les investissements, nous maintenons un niveau très élevé en restant dans le top 3 des régions qui investissent le plus, avec 35% de notre budget qui s'y dédie », poursuit-il.

Une stratégie financière de la Nouvelle-Aquitaine permettant de poser ses priorités autour du « développement économique, de la jeunesse avec la création d'une direction dédiée, des lycées, de l'aménagement du territoire ou encore de la sanctuarisation du budget de la culture », liste Alain Rousset.

Concernant les prêts structurés hérités de l'ex-région Poitou-Charentes, « tout n'est pas réglé » reconnaît Alain Rousset. Le travail avec le cabinet Riskledge pour la renégociation des prêts structurés est toujours en cours. Par ailleurs, malgré le dépôt de deux amendements, « je n'ai pas pu faire rouvrir le fonds, car tout amendement sur des dépenses doit être compensé par des ressources », indique Alain Rousset, qui ajoute cependant être soutenu par les premiers ministres successifs, Manuel Valls et Bernard Cazeneuve.

Enfin cette séance plénière verra également l'élection d'Andréa Brouille à la vice-présidence aux finances, en remplacement de Jean-François Macaire. Une élection qui devrait se faire sans trop d'embûches, de nombreux élus, et notamment de l'opposition, ayant déjà réclamé à plusieurs reprises que cette fonction lui soit officiellement confiée.



Solène Méric

*Credit Photo : Aqui.fr*  
*Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 12/02/2017*  
*[Url de cet article](#)*